

Décision 18-DCC-232 du 27 décembre 2018

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Horace par la société ITM Alimentaire Sud-Ouest

Posted on: 14 janvier 2019 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

ITM ALIMENTAIRE SUD
OUEST

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)

SOCIÉTÉ HORACE

Lire

le texte intégral de la décision

99.16 Ko